L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 SEPTEMBRE 1878.

52me Année

DUFOUR & LEBEIT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1878.

Mesures préventives.

Quand nous parlions de l'épidémie régnante et des mesures à prendre contre son développement et pour la guérison de ceux qui en sont atteints, il est clair que nous ne pouvons donner à nos raisons qu'un seul fondement : l'expérience acquise et le rapprochement de faits qui ont une valeur propre, indépendamment de toute théorie scientifique. Nous ne blâmons pas les membres de la docte faculté qui sont à la recherche de moyens spécifiques pour combattre le fléau. Loin de là ; nous sommes d'avis au contraire qu'ils remplissent un devoir qui appartient tout particulièrement à leurs études et à leur étude. Il est admis que nulle remède employé jusqu'à présent ne peuvent assurer la guérison d'un malade atteint de la fièvre jaune ; mais il est admis aussi qu'il y a une grande diversité dans l'efficacité des moyens employés dans ce but, et naturellement nous conseillons d'user des moyens qui sont connus pour avoir le plus de succès, et qui en ont toujours en beaucoup dans toutes les épidémies de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

La maladie affreuse qui règne cet été en beaucoup d'endroits et qui a rayonné de notre ville par diverses voies de communication, offre dans sa marche et dans ses effets des bizarreries extraordinaires et sur lesquelles les hommes les plus savants n'ont pas osé donner encore la moindre explication. Si ils se sont abstenus c'est parce qu'ils ont reconnu que toute explication, si ingénieuse qu'elle fut, serait encore impuissante à satisfaire la raison publique. La vérité est que toutes les observations se contredisent et qu'on ne peut faire ressortir aucune lumière de leur rapprochement. A peine a-t-on avancé une chose que cette chose se heurte contre une autre qui la détruit. On ne voit que des angles dans les dissertations sur la fièvre jaune et on n'y voit pas une seule surface ronde ou unie. Pas de jour non plus ; rien que des ombres ou des ténèbres épaisses ; et plus on y cherche la lumière, plus elle semble fuir comme pour déjouer les combinaisons des plus savants théoriciens et les efforts des plus ardents philanthropes.

Les moyens médicaux pour arrêter les progrès du mal chez les individus ne manquent pourtant pas. Nous avons en abondance tous les remèdes préférés de la Faculté ; nous avons les médecins pour en ordonner l'usage lorsque le moment de l'application est venu ; nous avons les infirmiers et les gardes-malades pour veiller et travailler eux-mêmes à l'emploi de ces moyens, et malgré toutes ces ordonnances pour le combattre, le fléau ne recule pas. Il règne en souverain et semble dire : je suis un fruit des tropiques ; je suis un produit de la chaleur et je ne disparaîtrai d'ici que lorsque mon ennemi naturel sera venu : le froid.

C'est donc le froid qui est le plus grand remède contre la fièvre jaune, car le froid la détruit au profit de tous et l'anéantit dans son germe sans aucune exception. C'est, sans doute, ce fait puissant et invariable qui a donné l'idée de traiter les malades avec le glace. On l'a essayé à diverses fois et dans plusieurs crises épidémiques, et toujours ce moyen a échoué. Nous pouvons citer à ce sujet un fait très connu. En 1858, la femme Méjan, femme du consul de France à la Nlle-Orléans, fut atteinte de la fièvre jaune au commencement de septembre. La malade ne pouvait transpirer et pour user d'un grand moyen, quand tous les moyens ordinaires avaient été employés vainement, on essaya le froid. Sur elle, elle fut enveloppée plusieurs fois d'un drap trempé dans une eau glaciale et au bout de quelques heures, la malade avait succombé. Son mari, qui échappait cette fois à la fièvre jaune de la Nouvelle-Orléans, ne put échapper à la fièvre jaune de Saint-Domingue, où il mourut huit ans après de cette maladie à Port-au-Prince.

L'emploi de la glace qui a été fait tout récemment à l'Hôpital de Charité n'a pas eu un résultat plus satisfaisant et nous ne croyons pas que le moyen puisse être recommandé à l'avenir. Mais l'expérience malheureuse qui a été faite nous apprend une chose, c'est que chaud le froid de l'atmosphère qui détruit le germe de l'épidémie et non le froid artificiellement appliqué sur le corps des malades. Il faudrait donc, d'après cela, pour détruire la fièvre jaune, non pas viser à la désinfection de l'atmosphère, chose reconnue impossible et qui possède même ne mènerait peut-être à rien, mais il faudrait refroidir l'air et changer les saisons. Il faudrait faire de l'été une automne et de l'automne un hiver. Où! si cela était possible, le moyen préventif serait incontestablement trouvé, la fièvre jaune n'ayant jamais pris naissance et n'ayant jamais régné dans les climats froids.

Laissant ce sujet de l'application du froid artificiel comme moyen de guérison, quelque intéressant qu'il puisse être, nous ferons remarquer d'autres résultats qui sont tout nouveaux et qui, jusqu'ici, n'ont jamais été soumis aux observations de la science parce que l'occasion ne s'est jamais présentée avec autant de force et avec des contrastes aussi saisissants. Les malades transportés à l'Hopital en sortent rarement vivants. Il y a à l'Hôpital d'excellents médecins et de bons infirmiers. Les ordonnances judicieuses ne manquent pas, et l'administration des remèdes prescrits ne s'y fait pas attendre, et cependant les résultats ne répondent ni aux efforts des médecins, ni aux soins des gardes-malades. Les fièvres périssent à l'Hôpital dans une proportion effrayante et qui est l'inverse de la proportion observée ailleurs. Partout ailleurs dans la ville on sauve 80 malades sur 100 ; à l'Hôpital, ce sont les 80 pour cent qui périssent. On peut difficilement se rendre compte de cette destruction désolante. Serait-ce par ce qu'il y a trop de sujets réunis dans le même local, la maladie puisant un caractère plus virulent dans le rassemblement des malades. Mais alors la même chose devrait se reproduire partout dans les maisons de refuge de la ville et aussi dans la prison. Eh bien, ces maisons n'ont été que faiblement attaquées par la fièvre et il n'y règne pas avec violence. L'asile de St Vincent a beaucoup de malades ; toutes les orphelines, qui y sont élevées, ont un âge que la fièvre a attaqué plus particulièrement cette année et nous ne croyons pas qu'elle y ait fait jusqu'ici une seule victime. Il en est à peu près ainsi dans les autres maisons de refuge. L'asile de Ste Thérèse, au coin des rues Clio et Prytania, n'a peut-être pas encore eu un seul cas de fièvre jaune. Si cette exemption est due à la vigilance et aux soins intelligents des personnes qui conduisent ces établissements, nous devons le proclamer comme un bienfait bien dû à ces dignes et bienfaisantes mères. Certes, elles méritent, en cette occasion, tout le langage, toute la reconnaissance et toute la vénération de la communauté. Leur dévoûment vaut mieux.

Ces faits prouvent que les lieux rassemblés peuvent tout aussi bien résister aux épidémies que les lieux dispersés et isolés. Alors que devient l'argument de ceux qui prétendent qu'on devrait combattre la fièvre jaune par la dispersion et l'isolement comme cela a réussi, dit-on, par l'envoi des nègres dans les forêts de la Louisiane, lorsqu'ils furent attaqués sur toutes les habitations par le choléra en 1832? Le fait est que cette dispersion des nègres en sauva un très grand nombre, qui auraient certainement péri, s'ils fussent restés réunis dans leurs camps. Cet isolement conseillé comme remède est bien l'idée qui, pensa les fugiards de la fièvre jaune dans les campagnes, et il est certain que s'ils ne partaient pas trop tard, ils seraient à l'abri du fléau.

Il paraît bon, selon nous, d'étudier cette question de la dispersion des nonacclimatés en temps de fièvre jaune. Il pourrait en périr quelques-uns de ceux qui en emporteraient le germe, mais très certainement un grand nombre serait sauvé. Mais encore faudrait-il qu'ils ne rencontrassent pas les règlements des quarantaines qui à chaque station de 20 kilomètres leur défendraient d'aller plus loin. Une loi fédérale et générale nous semble nécessaire à consulter et le Congrès ne pourrait rien faire de mieux que de s'en occuper dès les premiers jours de la session prochaine.

FUMIGATION.

Nous publions plus loin une sommaire relative à un système complet de fumigation dans toute la ville. Un de nos meilleurs citoyens a pensé que si on avait recours à une fumigation générale, matin et soir pendant une heure, on obtiendrait presque sans délai un changement capital dans notre état sanitaire, et que nous serions délivrés du fléau sans entre difficulté ni formalité, la fumée étant le désinfectant le plus puissant et le plus actif connu. Il s'agirait de bâtir des feux dans les rues et dans les cours et de les alimenter avec du goudron ou avec toute autre matière combustible de nature à donner beaucoup de fumée.

Ce moyen fut pratiqué, lors de l'épidémie de 1853, par la municipalité, mais seulement à quelques emplacements de rues, les citoyens ne faisant rien d'eux-mêmes, et le goudron brûlé produisit peu d'effet. Aujourd'hui, on demande que le système soit universellement appliqué. C'est facile, les grandes herbes ne manquent pas. La plupart des rues écartées du centre sont des prés où l'on peut très promptement faire une grosse récolte d'herbe et la vendre aux habitants qui habitent les rues pavées.

Il y a des centaines de charretiers sans ouvrage et qui seraient bien aises d'être occupés à quelque prix que ce soit. Ainsi le combustible pourrait se procurer à bon marché. Nous pensons qu'il serait sage d'essayer de ce moyen qui, en aucun cas, ne peut nuire à personne.

DISCOURS ET VOYAGES.

On lit dans le *Messager Franco-Américain* :

M. Blaine, qui voyage fin son été, a prononcé mardi, à Minneapolis, devant environ douze mille personnes rassemblées à l'Exposition agricole du Minnesota, un discours dans lequel il a surtout traité la question financière. Il a rappelé l'expérience de Law en ces termes : "Quatre-vingts ans avant la vente des possessions françaises américaines aux Etats-Unis par le premier consul, John Law et son confrère en spéculation, le duc d'Orléans, avaient fait de ces possessions la base d'un système de papier-monnaie qui s'étendait à plus de 3 milliards de francs. De pareils faits suggèrent naturellement des réflexions qui ne conviennent peut-être pas à un discours prononcé devant une société agricole. Mais où me pardonnera d'y trouver l'occasion de remarquer que les ressources d'un grand pays ne suffisent pas pour donner une base sûre à une grande circulation de papier-monnaie."

En pesant à un autre sujet, l'orateur a observé que la possession de soi par les citoyens était la meilleure garantie d'un bon gouvernement. "Quelles que soient les causes qui troublent l'ordre et la paix de la société, quelque extravagantes que soient les théories empruntées à d'autres régions et qui semblent à s'acclimater aux Etats-Unis, la République repose en sûreté sur la base de l'agriculture, où elle a été placée par les fermiers de la Révolution et par les auteurs de la Constitution."

Cette observation est juste, mais on peut demander à M. Blaine ce qui arriverait si une grande partie des citoyens étaient privés de la possession de la terre, comme ; cela pourrait se faire quand les Etats-Unis contiendront quatre cent millions d'habitants au lieu de quarante millions. Il ne faut pas attendre qu'on en soit là pour aviser à une autre répartition de la richesse sociale. Mais il restera toujours vrai que l'agriculture est l'industrie fondamentale et doit servir de base à l'organisation de toute société.

M. Kearney n'était pas encore arrivé mardi à New-York. Il a trouvé de l'autre côté de l'Hudson une ville assez importante pour mériter une harangue de sa part. C'est Jersey City. Il a parlé dans la soirée devant une foule assemblée sur un terrain vacant et qu'il évalue à 10,000 personnes, mais qui ne dépassait probablement pas 4,000. La réunion était tranquille et attentive, quoiqu'il y ait eu quelques interruptions dues à des ivrognes ou à des gens mal intentionnés. Quant au discours du grand agitateur, il serait bien inutile d'y chercher quelque chose de neuvre. Citons-en seulement quelques parties : "J'ai parlé devant un million d'hommes, qui ont dit qu'ils avaient l'intention de conquérir leurs libertés. Les voleurs démocrates et les brigands républicains ont dirigé le gouvernement de ce pays pendant les cent dernières années, et les font-ils pas conduit en enfer ? Nous le peuple américain, nous nous proposons de prendre en mains nos propres affaires.

Nous irons dans les bureaux changer nos représentants, et si ceux-ci, à leur tour, ne remplissent pas le but mandaté, plus vite ils seront remplacés mieux cela vaudra pour eux. Il n'y a pas de place pour un parti politique, qu'il s'appelle républicain, démocrate ou autrement. Il n'y a pas de place pour le Sénat, pas d'honneur pour le président Hayes, pas d'honneur pour le président Tilden, pas d'honneur pour moi. Mais nos noms seront rétablis par des pilards, des pillards jarrets, des bandits, par des hommes qui vendraient leur corps et leur âme... non pas leur âme, ils n'en ont pas ; mais leurs corps et leur vaines pour une misérable somme. Les ivrognes, les repaires de bordels, les bureaux, reçoivent 120 par semaine pour écrire leurs articles en faveur des trônes capitalistes. Les reporters sont les plus rudes travailleurs qu'il y ait sur la face de la terre ; mais ils sont souvent de faire de leurs mains, les misérables scribes qui les dirigent les journaux."

Une anecdote, à laquelle les fêtes de Mâcon donnent un regain d'actualité !

Lamartine était en visite chez le peintre Dubufe, à Versailles.

L'enfant de la maison, un garçon de dix ans, vint à lui.

— Bonjour, mon ami, bonjour, mon bien cher ami, dit le poète. Vous êtes le fils de Dubufe, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit l'enfant ; mais je ne suis pas le fils de Dubufe. Et pourquoi ? — Parce que je ne suis pas bête.

— Grâce pour lui, dit le père.

— Laissez-le faire, risque la mère, puisque M. de Lamartine le permet.

Le dîner s'était fait et l'enfant, ému, comme tous les enfants qui vont jouer un rôle, se mouille un instant, puis d'une voix douce mais sonnée :

— Mais pourquoi mettez-vous des portes de Tréteau, si vous êtes un grand poète ?

— Ah ! s'écria M. de Lamartine en embrassant le petit bonhomme, je vous bois votre d'honneur, mon ami.

— Un monde en forme humaine qui, plus que là, serait monstrueuse hideuse et ridicule.

— En mon Dieu ! dit le futur beau-père en vous embrassant, il est fort que vous dans une fille pauvre fête ainsi une grande de l'air et pour ainsi en tant que Nice, Mademoiselle, vous ne pouvez pas vous apparemment séparés.

— Mais, Monsieur, répondit le jeune homme, je ne puis pas vous dire que je ne vous aime pas, mais je ne puis pas vous dire que je vous aime.

— Ah ! dit le poète, voilà une réponse de Normand.

— Et, ajouta le jeune homme, je ne puis pas vous dire que je ne suis pas Normand